

- Emprunter la route à gauche sur 500 mètres. A la 1ère intersection, prendre le chemin à droite puis de suite à gauche. Suivre ce chemin jusqu'au village du Dognon. À la route, tourner à gauche.
- Dognon, en ancien occitan "Domnhon", signifiait le donjon. Un cheminement d'origine préromaine passe à proximité. Venant de Flavignac, il se dirigeait vers Bussière-Galant.
- Tourner à 2 reprises à gauche, puis emprunter le chemin sur votre droite. Poursuivre dans le chemin creux jusqu'au carrefour, tourner à droite. Arrivé à la route, prendre en face vers le Ronlard. Continuer tout droit, passer les 2 étangs, puis tourner à droite à la barrière.
- Contourner l'étang de pêche communal du Ronlard. Laisser le trop-plein sur votre gauche, suivre à droite le chemin sportif. Longer le parc aux daims jusqu'à l'intersection de chemins. Prendre à droite, traverser le petit ruisseau, et rejoindre l'arrière du château. Emprunter l'impasse pour rejoindre le parking à droite.



Le château des Cars

Construit au XIIIème siècle par la famille Pérusse des Cars. Importante famille Limousine dont le romancier Guy des Cars était descendant. D'un premier château subsiste une petite tour ronde avec meurtrière en forme de croix. Les ruines du château bâti à la fin du XVème ne peuvent donner l'idée de son ancienne splendeur. Seules en témoignent deux grosses tours à moitié démolies. Avant la révolution, le seigneur avait aménagé de grands jardins et des écuries mansardées. Occupé vers 1373 par les Anglais, il est libéré par le connétable Du Guesclin. L'amiral Coligny s'en empare en 1569. Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret, parents de Henry IV, viennent y séjourner. Un des membres de cette illustre maison fut l'un des premiers à exploiter la "serpentine", sorte de marbre qu'on trouve dans les environs. Il est possible de découvrir ce site majeur via l'application mobile "Vidéoquide Nouvelle-Aquitaine", téléchargeable gratuitement. (Source : Commune)

### En chemin:

- Le bourg et les ruines du château des Cars, le parc aux Daims ;
- Le ruisseau de Verrières, les étangs du domaine de Ribières ;
- Les hameaux et villages anciens (le Dognon, la Goupillère) ;
- Le dolmen de la Goupillère, la croix de Pierre ;
- Le point de vue sur la forêt de Lastours ;
- Vous êtes situé sur le territoire du Parc naturel régional Périgord-Limousin.



Jes Cars, Office de Tou

Crédit photo : Haute-Vienne Tourisme,

#### HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles à l'Office de Tourisme Pays de Nexon - Monts de Châlus Contact: 05 55 58 28 44

En savoir + sur la Haute-Vienne : www.tourisme-hautevienne.com

#### RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.

Pensez à emporter vos détritus et à refermer les barrières derrière vous. Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée. Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu. Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords. Ce chemin a été concu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est déconseillé aux vététistes et aux cavaliers.

> Météo: 08 99 71 02 87 - Secours: 18 ou 112 SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

## www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.tourisme-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur le pavé "nous signaler un problème" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Département de la Haute-Vienne département le Département de la Haute-Vienne

Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

LES CARS Circuit du dolmen de la Goupillère



Tous nos chemins mènent à vous



Scan 25 - Copyright: IGN-PARIS - 2015 - vente interdite - Licence n°DISO/2-13.

# Info pratique

Accès: A 33 min de Limoges. Prendre la RN21 en direction de Châlus. A Aixe-Sur-Vienne, à gauche, suivre la RD20 vers Les Cars.

Départ : parking à la mairie.

Durée	Longueur	Balisage	Niveau	Dénivelé cumulé
3 h 00	11,5 km	jaune	moyen	+ 225 m







Les pratiques possibles

## Itinéraire

- Suivre la RD15 en direction de Nexon, passer à droite du monument au mort (lanterne des Morts) jusqu'au carrefour de la croix de pierre. Prendre le 1er chemin à gauche. Monter dans le taillis de châtaigniers, suivre le chemin tout droit, en laissant le sentier balisé bleu sur votre droite.
- A la prochaine intersection, emprunter le chemin à gauche. Laisser les sentiers de droite et de gauche. Poursuivre jusqu'à la RD214 (entrée du village du Tailladis), la traverser, prendre en face. Au carrefour de la croix de bois, tourner à gauche. Retrouver le village du Tailladis et continuer tout droit sur la partie goudronnée, puis emprunter le chemin à droite après le hangar. A la prochaine intersection, reprendre à droite pour longer l'allée de chênes. Suivre le chemin jusqu'à la route. Tourner à gauche, et arriver à la RD15.
- La traverser et aller en face en direction du Dognon. Poursuivre jusqu'au prochain carrefour, puis prendre à droite le chemin. Traverser le ruisseau. Un chemin bordé de taillis de châtaigniers vous mène à un point de vue. Au croisement, emprunter le chemin sur la gauche, puis de nouveau à gauche et descendre vers le ruisseau.



Le point de vue sur la forêt de Lastours et sur le relais des Cars.

Le franchir en empruntant la passerelle puis le longer. Poursuivre en suivant ce beau chemin jusqu'au centre du village de la Goupillère avec son puits. Prendre la route à gauche. Au carrefour, prendre de nouveau à gauche la route qui remonte.



Le dolmen de la Goupillère, aujourd'hui affaissé, présente une imposante table marquée de deux rangées de cupules. Monument funéraire, il constitue l'un des rares vestiges construits de la période néolithique. Il se compose de deux pierres principales, la table est dressée presque verticalement, elle porte les traces de coins.



Le nom du village de la Goupillère provient du nom de goupil, endroit fréquenté par les renards.